

Pourquoi ?

Code du travail : Article R4544-9 : Les opérations sur les installations électriques **ou dans leur voisinage** ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités.

Ces formations ont pour but de former préalablement afin de permettre à l'employeur d'habiliter (d'autoriser) les personnels concernés.

Pour qui ?

Electriciens, personnels de maintenance, installateurs de panneaux solaires, peintres, chauffagistes, poseurs de volets automatisés, conducteurs d'engins, employés du secteur du nettoyage

Quelle durée ?

Un non électricien pouvant être exposé au risque électrique participera à une session de 7h alors que la durée de formation initiale d'un électricien qualifié amené à réaliser une consignation sera de 21 heures.

Les mises à jour de ces actions, réalisées tous les trois ans, sont effectuées sur des durées plus courtes.



OBJECTIF : Permettre au personnel travaillant dans un environnement électrique de mettre en application des prescriptions de sécurité. S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à leur activité

PUBLIC : Toute personne intervenant à proximité de réseaux électriques.

PRE REQUIS : Aucun

DUREE : de 7 heures à 21 heures selon le métier exercé et l'habilitation visée

INTERVENANT : Membre de l'association expérimenté dans le domaine

MOYENS PEDAGOGIQUES

Alternance d'exposés théoriques et de mise en situation pratique.

Plateforme pédagogique spécifique pour la partie technique.

Remise d'un livret .

MODE D'EVALUATION

QCM en fin de formation et évaluation pratique en cours de formation

CONTENU

Les Accidents du travail en France

Accidentologie spécifique en électricité

Typologie des accidents : contact direct, indirect, court-circuit

Contexte réglementaire et normalisation

Responsabilité civile et pénale

Rôle des instances et organismes de prévention

Notions élémentaires en électricité

Effets physiopathologiques du courant électrique : électrisation, électrocution, brûlures

Règles de sécurité lors d'une intervention à proximité de courant électrique

Compétence et limites des personnes intervenantes,

Protection collective et protection individuelle

Les EPI spécifiques

Les opérations, les zones d'environnement

Importance de la conception des ouvrages sur la sécurité du personnel.

Les différents niveaux d'habilitation délivrés par l'employeur

Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique.

Notions de premiers secours

Travaux pratiques sur installations de différents types.

Evaluation théorique et pratique



VALIDATION : Attestation de formation et préconisation de niveau d'habilitation

MODULES SPECIFIQUES
ADAPTABLES

Formation accessible aux PMR

TARIFS INTER : de 180.00 € à 360.00 € TTC selon la durée

Dates : Consulter notre planning des sessions inter

TARIFS INTRA : de 600.00 € à 900.00 € TTC selon le lieu